

Cent soixante-deuxième session

162 EX/7
PARIS, le 23 août 2001
Original anglais

Point 3.2.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LA MISE EN OEUVRE
ET LE SUIVI DU CADRE D'ACTION DU FORUM MONDIAL DE DAKAR
SUR L'EDUCATION**

RESUME

Conformément à la décision 3.2.1 du Conseil exécutif à sa 160e session, ce rapport présente les activités de suivi entreprises par l'UNESCO après le Forum mondial sur l'éducation (Dakar, Sénégal, avril 2000).

Décision requise : paragraphe 24.

INTRODUCTION

1. Le Forum mondial de Dakar sur l'éducation, en avril 2000, a confirmé l'UNESCO dans son rôle de coordination du mouvement de l'Education pour tous (EPT) et l'a chargée de maintenir la dynamique collective avec tous les partenaires de l'EPT. Atteindre les objectifs du Cadre d'action de Dakar est la priorité absolue de la stratégie de l'UNESCO en matière d'éducation. Un suivi énergique et efficace du Forum de Dakar est au coeur de nos préoccupations et donne actuellement forme aux activités de toute l'Organisation.

2. Après le Forum de Dakar, l'Organisation a ajusté et rationalisé son grand programme I (30 C/5) en fonction du Cadre d'action de Dakar. Dans le Projet de stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4) et le Projet de programme et de budget pour 2002-2003 (31 C/5), le caractère central du suivi du Forum a encore été renforcé. Par conséquent, *l'éducation de base pour tous* sera la priorité principale pour 2002-2003 et les crédits prévus à cet effet augmenteront de 41,7 %.

3. L'UNESCO s'est engagée dans une réorientation de son programme relatif à l'éducation, pour tenir compte du fait que les types et niveaux d'éducation autres que l'éducation de base contribueront de manière importante à la poursuite des objectifs de l'EPT. L'Organisation favorisera aussi l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le renouvellement des systèmes éducatifs dans le cadre des efforts continus visant à assurer que l'éducation répond aux besoins réels de l'individu et de la société.

4. Une attention particulière ira à la question de l'accès et de l'égalité des chances pour les filles dans l'enseignement primaire et, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2002-2012), à la façon dont l'alphabétisation et l'enseignement non formel peuvent donner de nouveaux moyens d'apprendre à ceux qui ont été défavorisés ou exclus de l'enseignement formel. De plus, on mettra l'accent sur le renforcement des capacités nationales de formulation des politiques, sur la formation des enseignants et autres domaines de développement de l'éducation.

MOBILISATION INTERNE A L'UNESCO

5. Pour formaliser le mécanisme de coordination des activités de suivi du Forum mondial sur l'éducation, une Unité du suivi de Dakar au Bureau exécutif du Sous-Directeur général pour l'éducation a été créée en décembre 2000 et son Directeur a été nommé en juin 2001.

6. La mobilisation interne en faveur de l'EPT à l'UNESCO se poursuit grâce aux mécanismes ci-après mis en place par le Directeur général après Dakar :

- (a) le Groupe stratégique intersectoriel présidé par le Directeur général se réunit régulièrement pour coordonner les activités de suivi et veiller à ce que le Cadre d'action de Dakar se reflète dans toutes les activités pertinentes de l'UNESCO ;
- (b) la coordination interne au sein du Secteur de l'éducation et la mise en commun de l'information sont assurées par le Sous-Directeur général pour l'éducation, en particulier lors des réunions mensuelles régulières du Groupe des responsables du Secteur de l'éducation.

7. Le Secteur de l'éducation a réactivé son réseau de bureaux et instituts hors Siège en organisant une réunion de travail sur le suivi de Dakar avec les bureaux et instituts hors Siège de l'UNESCO (UNESCO, Paris, 18-20 juin 2001). Présidée par le Sous-Directeur général pour l'éducation, la réunion a été l'occasion d'assurer que l'EPT avait la priorité sur le terrain et d'améliorer la mise en commun de l'information sur les questions liées à l'EPT. La réunion a pris note des progrès enregistrés dans la fixation des mécanismes d'EPT aux niveaux régional, sous-régional et national. Elle a passé en revue l'état d'avancement des plans nationaux d'EPT conformément au Cadre d'action de Dakar et a procédé à une évaluation générale de l'assistance technique et financière requise par les Etats membres dans ce processus. Il a été convenu que la contribution de l'UNESCO au suivi de Dakar serait guidée par cinq principes clés, à savoir coordination, collaboration, participation de la société civile, communication et engagement.

INITIATIVES MAJEURES POUR LE SUIVI DE DAKAR

8. Le Cadre d'action de Dakar demande à la communauté internationale de formuler les stratégies et de mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un soutien effectif aux efforts nationaux en vue d'atteindre les buts et objectifs de l'EPT (Cadre d'action de Dakar, par. 11). Conformément à son rôle de promotion et de coordination du suivi de Dakar, l'UNESCO s'est efforcée d'obtenir le soutien des institutions multilatérales et des donateurs bilatéraux en faveur de l'Initiative mondiale de mobilisation des ressources au profit de l'EPT. Ces efforts ont porté leurs fruits au Sommet du G-8 à Okinawa en 2000 qui a réaffirmé la déclaration faite à Dakar selon laquelle "aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources". La stratégie de l'UNESCO pour une Initiative globale a été décrite pour la première fois par le Directeur général dans son discours devant le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) lorsqu'il a souligné qu'il importe d'accroître l'Aide publique au développement (APD) en faveur de l'éducation en général et de l'éducation de base en particulier. Ce thème a ensuite été développé dans un projet de document intitulé *Coopération des partenaires du développement en faveur de l'éducation pour tous : principes et stratégies* qui a proposé un cadre conceptuel contribuant à une compréhension commune des principes du soutien international à l'EPT. Des stratégies visant à accroître l'aide à l'éducation de base et à renforcer la coordination entre donateurs ont également été proposées. Le document a été modifié à l'issue d'un vaste processus de consultation avec toutes les parties prenantes, y compris une réunion des institutions bilatérales et multilatérales de développement et de la société civile (UNESCO, Paris, 28 février - 2 mars 2001). Les participants ont convenu que le document constitue un cadre utile en fonction duquel tous les partenaires du mouvement de l'EPT peuvent soutenir les efforts nationaux d'EPT dans le contexte spécifique des pays. Il a été reconnu que l'Initiative globale ne devait pas seulement être une collecte de fonds mais comprendre des volets mobilisation, utilisation et gestion des ressources.

9. Les contacts établis par le Directeur général au plus haut niveau ont permis de publier une déclaration conjointe de l'UNESCO, de la Banque mondiale, de l'UNICEF, du PNUD et du FNUAP à l'occasion du premier anniversaire du Sommet de Dakar en avril 2001, dans laquelle ces organisations ont réaffirmé leur détermination d'atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015, tout en soulignant l'ampleur du défi en Afrique subsaharienne. A l'initiative du Directeur général, la Banque mondiale et le FMI sont convenus de travailler en contact étroit en vue d'intégrer les plans nationaux d'EPT et les CLSP. La visite du Directeur général au

Siège de l'OXFAM à Londres en mars 2001 et la coopération entre l'UNESCO et l'OXFAM ont permis d'agir sur l'ordre du jour de la réunion de printemps du Comité du développement de la Banque mondiale en mai 2001. Le Comité a décidé d'inscrire le suivi de Dakar à l'ordre du jour d'une future réunion.

10. Le Directeur général a entrepris des consultations régulières avec les donateurs bilatéraux au sujet du suivi de Dakar. L'un des résultats positifs a été la signature d'accords entre l'UNESCO et les gouvernements norvégien et suédois concernant le financement extrabudgétaire du poste de directeur de l'Unité du suivi de Dakar. Des délégations de la Banque mondiale, du Ministère britannique du développement international (DFID), de la Norvège, de la Suède et du Danemark ont rencontré de hauts responsables au Siège de l'UNESCO au cours de ces trois derniers mois afin d'examiner les priorités et les modalités du soutien aux programmes et projets de l'EPT de l'UNESCO compte tenu des engagements pris à Dakar. L'UNESCO se doit de présenter une stratégie globale relative à l'EPT permettant de renforcer les partenariats avec les donateurs et de favoriser la formulation de propositions qui répondent aux besoins des Etats membres et aux attentes des donateurs.

11. L'UNESCO a contribué aux préparatifs du Sommet du G-8 (Gênes, 20-22 juillet 2001), en soulignant qu'il importe de renforcer le financement de l'EPT. Dans le rapport des ministres des finances du G-7, un long passage sur l'éducation a reconnu que l'éducation est un droit de l'être humain et une obligation pour tous les gouvernements, et affirmé le rôle de chef de file de l'UNESCO dans le suivi de Dakar. Dans le communiqué final du Sommet, les huit chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'éducation et sont convenus de la nécessité de rendre plus efficace l'aide au développement à l'appui de stratégies définies sur place. Les chefs d'Etat ont également exprimé leur soutien à l'UNESCO dans son rôle clé en faveur de l'éducation universelle et décidé de créer une équipe spéciale de hauts responsables du G-8 pour donner des avis sur la meilleure façon de poursuivre les objectifs de Dakar. L'équipe spéciale fera ses recommandations en temps utile avant la prochaine réunion du G-8 au Canada du 26 au 28 juin 2002.

12. Le Cadre d'action de Dakar a demandé à tous les pays "de s'appuyer sur les stratégies sectorielles nationales déjà en place, et à définir des plans d'action nationaux ou à renforcer ceux qui existent déjà avant 2002 au plus tard. Ces plans, s'insérant dans le cadre d'un effort plus large de développement et de lutte contre la pauvreté, devront être élaborés selon des processus plus transparents et plus démocratiques, associant les différents partenaires, notamment les représentants du peuple, les responsables communautaires, les parents, les apprenants, les organisations non gouvernementales et la société civile" (Cadre d'action de Dakar, par. 9). Le Secteur de l'éducation au Siège et les bureaux de l'UNESCO hors Siège ont mobilisé et fourni une assistance technique et un soutien financier, en partenariat avec d'autres organisations du système des Nations Unies et institutions internationales, à plusieurs Etats membres pour la formulation de leurs plans d'EPT. L'UNESCO a oeuvré pour que les Etats membres lient leurs plans nationaux d'EPT et les mécanismes des Nations Unies tels que le Bilan commun de pays (CCA), le Plan-cadre pour l'aide au développement (UNDAF) et les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CLSP).

13. L'UNESCO a lancé en mai 2001 une enquête par questionnaire dans les pays afin d'évaluer l'état d'avancement des plans nationaux d'EPT et de mesurer les besoins de soutien technique pour la préparation de ces plans dans les pays. Le questionnaire était en deux parties : (i) le point sur la préparation/le renforcement des plans de développement de l'éducation ainsi que sur l'intégration des objectifs de l'EPT ; et (ii) le type de soutien

technique requis dans les pays. En juillet 2001, 43 pays et territoires avaient répondu à cette enquête. L'UNESCO reçoit actuellement d'autres réponses qui seront traitées et communiquées à tous les partenaires qui participent à la préparation des plans d'EPT. La plupart des pays qui ont répondu au questionnaire ont besoin d'un soutien technique pour préparer leurs plans d'EPT. L'UNESCO coordonne ces travaux en collaboration avec ses partenaires dans ce domaine.

14. Aux niveaux régional et sous-régional, les bureaux régionaux de l'UNESCO coordonnent les activités liées à l'EPT. Sous leur direction, un certain nombre de mécanismes EPT ont été mis en place pour coordonner l'identification des besoins, la mobilisation de fonds, l'assistance aux pays pour l'élaboration des plans d'action nationaux, le renforcement des capacités des ministères de l'éducation, etc. Les mécanismes ci-après ont été mis en place :

- (a) ARABEFA, le Forum EPT pour les Etats arabes.
- (b) Le Forum sous-régional pour l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est (SRF).
- (c) Le Forum sous-régional à l'initiative des pays pour l'Asie du Sud (décidé lors de la réunion des ministres de l'Asie du Sud, Katmandou, 10-12 avril 2001).
- (d) Le Forum de l'éducation pour l'Asie centrale sera mis en place d'ici la fin de l'année par l'UNESCO et l'UNICEF à la suite des tables rondes nationales d'EPT dans cinq pays de la sous-région.
- (e) Bien qu'aucun mécanisme officiel n'ait été mis en place en Afrique, diverses activités ont été menées, coordonnées par le Bureau de l'UNESCO à Dakar. Les bureaux hors Siège de l'UNESCO en Afrique se sont réunis à Dakar en décembre 2000 pour examiner le soutien le plus approprié à fournir à chaque pays. L'UNESCO et l'UNICEF ont signé un mémorandum d'accord pour soutenir la création des plans d'action nationaux d'EPT, encourager la participation effective des ONG et renforcer la coordination des donateurs afin d'éviter les chevauchements et les fragmentations. Le Bureau de l'UNESCO à Dakar a organisé, en collaboration avec ses partenaires dans le développement de l'éducation, une réunion des coordonnateurs nationaux de l'EPT pour l'Afrique (Paris, 17-19 septembre 2001).
- (f) Depuis la création en février 2001 du *Groupe régional interorganisations sur l'EPT en Amérique latine et aux Caraïbes*, l'UNESCO continue à en assurer le secrétariat technique. Le Bureau de l'UNESCO à Santiago a entrepris de dresser la carte des *compétences et activités des organisations* pour assurer une meilleure coordination par l'Unité du suivi de Dakar ; un site Web du groupe régional interorganisations sur l'EPT est en cours d'élaboration. *Un atelier sur l'initiative de promotion de la santé scolaire au Chili*, coordonné par l'UNESCO et l'OPS/OMS avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales chiliennes, a sélectionné un *cas pilote* pour un projet conjoint sur une base régionale. Enfin, un *réseau régional d'innovations éducatives* chargé de rassembler, décrire et promouvoir les meilleures pratiques pour l'éducation de base est en préparation.

15. Pour faire face aux lacunes majeures dans la disponibilité et la qualité des données, et pour améliorer le suivi de l'EPT, un Observatoire de l'EPT a été créé au sein de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Ce dernier a organisé plusieurs ateliers régionaux en 2000-2001 rassemblant plus de 300 experts de l'enseignement et de la statistique originaires de 180 pays, afin de les sensibiliser aux nouvelles procédures de collecte de données supplémentaires pour mesurer la qualité de l'enseignement. L'ISU a organisé une réunion d'experts sur les indicateurs de l'EPT (25-26 juin 2001) qui a permis de souligner l'importance de la collecte de meilleures informations sur l'enseignement non formel et la qualité de l'enseignement de base. La réunion a aussi reconnu que l'on pourrait faire preuve de davantage de souplesse au niveau des pays pour affiner les indicateurs existants d'EPT en fonction des besoins différents des pays en développement.

16. L'UNESCO a mis au point ou renforcé un certain nombre de programmes phares interorganisations relatifs aux grandes lignes de Dakar, même si leur gestion, dans chaque cas, ne relève pas nécessairement de l'UNESCO. En général, les programmes phares sont centrés sur des questions spécifiques liées à l'EPT et sur des problèmes qui nécessitent une aide supplémentaire ou des interventions accélérées de la part d'un certain nombre d'organismes partenaires. L'intégration des programmes phares dans les activités éducatives ordinaires relève de la responsabilité de chaque pays. L'UNESCO participe activement à tous les programmes phares, en particulier dans les trois domaines cruciaux ci-après :

(a) *Des ressources pour la santé scolaire (Focusing Resources on Effective School Health (FRESH))*

L'initiative FRESH lancée à Dakar 2000 est dirigée par l'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale, en collaboration avec l'Internationale de l'éducation et plusieurs autres organisations. Ce partenariat montre que ces organisations se sont engagées à aider les gouvernements à mettre en oeuvre des programmes de santé scolaire de manière efficace, réaliste et déterminée. FRESH comprend quatre éléments de base : (i) les politiques scolaires ; (ii) un environnement scolaire propice à la santé ; (iii) une éducation pour la santé basée sur les compétences ; et (iv) des services de santé scolaire. L'UNESCO a fourni une assistance à la formation des enseignants en cours d'emploi sur les questions de santé scolaire en Arabie saoudite, et la Banque mondiale devrait fournir 39 millions de dollars des Etats-Unis pour des initiatives au titre du programme FRESH dans 11 pays d'Afrique. L'UNESCO se concentre en particulier sur la promotion de l'intégration de la santé scolaire dans les plans nationaux d'EPT. La Déclaration adoptée à la XVIIe Conférence mondiale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé (Paris, 18 juillet 2001) a approuvé l'initiative interorganisations FRESH et demandé l'application simultanée de ses quatre éléments de base dans toutes les écoles avec l'appui de partenariats efficaces entre les Secteurs de l'éducation et de la santé à tous les niveaux, avec la pleine participation des collectivités, des parents, des enfants et des jeunes. La Déclaration engage les partenaires à travailler à la réalisation des objectifs de l'EPT, en particulier en encourageant l'intégration de programmes efficaces de santé scolaire dans les plans nationaux d'EPT et en appuyant leur mise en oeuvre.

(b) *Initiative décennale en faveur de l'éducation des filles lancée à l'échelle du système des Nations Unies*

Lancée par le Secrétaire général de l'ONU lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar en avril 2000, cette initiative décennale est un programme de coopération à l'échelle du système des Nations Unies, dirigé par l'UNICEF, pour améliorer la qualité et le niveau de l'enseignement dispensé aux filles et éliminer la disparité entre les sexes et la discrimination dans l'enseignement. Dans le cadre de cette initiative, l'UNESCO déploie des efforts pour assurer que des éléments liés à la parité sont inclus dans les plans nationaux d'EPT. Le rôle de l'UNESCO est d'appuyer cette initiative et, chaque fois que possible, d'influencer les responsables pour qu'ils s'engagent en faveur de l'égalité des sexes dans l'éducation. L'UNESCO a préparé un document de travail sur l'égalité entre les sexes dans l'éducation de base - cadre stratégique, qui mentionne en particulier l'éducation non formelle pour les filles et les femmes.

(c) *Sida, écoles et éducation*

A l'initiative de l'ONUSIDA, un groupe de travail interorganisations sur le sida a été mis en place, qui rassemble des organisations du système des Nations Unies, des donateurs bilatéraux, des ONG internationales, des syndicats internationaux d'enseignants et des associations éducatives. L'UNESCO participe à l'élaboration d'un projet de nouveau cadre stratégique mondial sur le sida, l'école et l'éducation. L'UNESCO élabore aussi sa propre stratégie pour le VIH/sida, qui replace l'éducation préventive dans un contexte général de soutien et de prise en charge continus. Cette stratégie définit cinq tâches essentielles : (i) faire campagne à tous les niveaux ; (ii) élaborer des messages adaptés ; (iii) changer les comportements et la vulnérabilité ; (iv) prendre en charge les personnes infectées et l'entourage ; (v) faire face à l'impact du VIH/sida sur les institutions.

En outre, l'UNESCO accueille le secrétariat du réseau interorganisations sur l'éducation dans les situations d'urgence créé par l'UNESCO, l'UNICEF et le HCR. Le réseau aidera à renforcer la coordination entre les structures d'aide humanitaire et le suivi de Dakar. L'UNESCO envisage actuellement de créer un programme phare qui serait centré sur les enseignants - en particulier, sur l'amélioration de la formation pédagogique - pour mieux préparer de très nombreux enseignants à assurer une éducation de base de qualité pour tous. L'Organisation envisage de créer un programme qui viserait à donner une formation de qualité aux enseignants d'Afrique, en collaboration avec l'OIT, l'UNICEF, l'Internationale de l'éducation et d'autres partenaires.

MECANISMES DE COORDINATION EXTERNE

17. Afin d'entretenir l'élan collectif de tous les partenaires de l'EPT, l'UNESCO a mis en place deux mécanismes de suivi conformément au cadre d'action de Dakar :

(a) *Le Groupe de travail sur l'éducation pour tous*

Ce Groupe de travail est l'un des mécanismes de mise en oeuvre du mandat de l'UNESCO relatif à la coordination du suivi de Dakar. Sa fonction est d'ordre

professionnel et consultatif, il doit servir de tribune pour les échanges et les débats sur les diverses expériences d'EPT dans les pays, les régions et les organisations internationales, et recommander des mesures concrètes. Présidé par le Sous-Directeur général pour l'éducation, le Groupe comprend une quarantaine d'acteurs clés, y compris des représentants des gouvernements, des organes régionaux, des organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux et des organisations non gouvernementales. A sa première réunion en novembre 2000, le Groupe a fait des recommandations essentielles dans cinq domaines majeurs : (i) préparation de plans nationaux d'EPT ; (ii) rôle de l'UNESCO dans le suivi de l'EPT ; (iii) rôle des ONG ; (iv) financement de l'EPT et (v) potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La deuxième réunion du Groupe de travail sera organisée du 10 au 12 septembre pour préparer la réunion du Groupe de haut niveau pour l'EPT, qui se tiendra les 29 et 30 octobre 2001 au Siège de l'UNESCO à Paris. En prévision de cette réunion, le Groupe examinera trois questions de fond qui revêtent une importance particulière : (i) la formulation, l'évaluation et le financement des plans nationaux d'EPT ; (ii) une stratégie détaillée pour l'EPT ; et (iii) le rapport de suivi pour le Groupe de haut niveau.

(b) *Le Groupe de haut niveau*

La première réunion du Groupe de haut niveau aura lieu pendant la 31e session de la Conférence générale, les 29 et 30 octobre. Le Directeur général a invité 29 chefs de gouvernements, d'organisations bilatérales et du système des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. Les délégations permanentes ont été activement associées à la sélection, par région, de trois ministres de l'éducation ou ministres de la coopération internationale, par l'intermédiaire de six collègues électoraux. Parmi les orateurs principaux, on comptera des chefs d'Etat et des chefs de secrétariat. Le Groupe de haut niveau servira, comme indiqué dans le Cadre d'action de Dakar (par. 19) "à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers". Il se consacrera plus précisément aux trois questions ci-après : (1) maintenir la dynamique politique en faveur de l'EPT aux plans international, régional et national, y compris en s'appuyant sur la société civile pour des campagnes mondiales de sensibilisation et la formulation de stratégies nationales d'EPT ; (2) mobiliser le soutien financier international pour l'EPT, y compris allègement de la dette et rôle du secteur des entreprises ; (3) définir des stratégies de progrès sur la base du Rapport de suivi.

18. Un Rapport de suivi, actuellement préparé par l'UNESCO en collaboration avec les principaux partenaires de l'EPT, en particulier l'UNICEF et la Banque mondiale, devrait être le document de base de la réunion du Groupe de haut niveau. Ce rapport devrait présenter les progrès du mouvement de l'EPT en soulignant en particulier les principales tendances et conclusions, et constituera un instrument précieux pour les campagnes de sensibilisation et la mise en commun de l'information.

19. L'évolution du contexte et des rôles de la société civile dans le domaine de l'éducation ainsi que les engagements pris à Dakar ont suscité de nouveaux défis pour les partenariats en matière d'EPT. Compte tenu de ce qui précède, l'UNESCO organisera une réunion spéciale

sur la participation de la société civile à l'éducation pour tous dans le cadre de la 46e session de la Conférence internationale sur l'éducation (5-8 septembre à Genève). Un groupe rassemblant des ministres de l'éducation et des représentants de la société civile de trois pays appartenant à différents contextes et régions présentera des exemples de coopération réussie en matière de formulation des politiques, de planification et d'action en faveur de l'EPT.

20. Une réalisation majeure de l'année passée est la réforme de la Consultation collective des organisations non gouvernementales sur l'EPT. L'UNESCO et une centaine d'ONG du monde entier ont décidé, lors de la réunion annuelle de la Consultation collective des ONG sur l'EPT qui a eu lieu à Bangkok en juillet 2001, d'un nouveau mécanisme de partenariat pour faciliter et accélérer le dialogue, la réflexion conjointe, la recherche et le renforcement des capacités, ainsi que le suivi et l'évaluation. L'un des principaux objectifs est de créer un réseau régionalisé plus dynamique des ONG actives dans le domaine de l'éducation. Les procédures de travail proposées guideront les activités pendant une période transitoire d'un an au cours de laquelle les consultations seront élargies aux ONG particulièrement actives en matière d'EPT.

21. Parallèlement, l'UNESCO appuie la création et le renforcement des réseaux régionaux d'ONG en matière d'EPT. L'UNESCO, la Banque mondiale, la Consultation collective des ONG sur l'EPT et le Groupe de travail sur l'éducation non formelle de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) ont organisé un séminaire sur la contribution des ONG aux objectifs de l'EPT en Afrique subsaharienne (Bamako, novembre 2000) et un séminaire de suivi à Dakar en mai 2001. Des ONG d'Asie et du Pacifique se sont rassemblées à Bangkok en juillet pour mettre en commun les expériences efficaces et novatrices et les leçons à tirer de l'exécution d'activités d'EPT par les ONG dans la région. Enfin, en août, des ONG d'Amérique latine se sont réunies à Santiago du Chili. Ces ateliers renforcent tous le partenariat EPT et créent un nouvel espace d'interactions entre les gouvernements et la société civile.

CAMPAGNES DE MOBILISATION

22. L'UNESCO accorde aussi beaucoup d'importance à la promotion et au soutien du mouvement de l'Éducation pour tous. Une équipe intersectorielle élabore actuellement une stratégie mondiale de communication et de mobilisation sur l'EPT. L'Organisation continue aussi à publier le Bulletin électronique bimestriel en trois langues qui décrit les projets de l'EPT aux niveaux national, régional et international. Ce bulletin touche plusieurs milliers de personnes qui participent au mouvement EPT. Un nouveau site Web EPT a également été créé pour fournir des informations à jour sur la situation de l'éducation (existe actuellement en anglais ; la version française est en préparation). Des efforts sont déployés pour diffuser les informations des pays sur l'EPT, y compris la situation des forums et plans d'action nationaux concernant l'EPT.

23. Une attention particulière est consacrée au renforcement des communications avec les délégations permanentes et les principaux points focaux dans les Etats membres. A l'occasion du premier anniversaire du Forum de Dakar, le Directeur général a rencontré des délégations permanentes pour les informer des progrès réalisés et des stratégies futures et le Secrétariat a fait appel aux délégations permanentes pour la nomination des représentants régionaux au groupe de haut niveau. En outre, les bureaux hors Siège de l'UNESCO sont en contact régulier avec les coordonnateurs nationaux de l'EPT en ce qui concerne les activités de suivi

de Dakar. Vu l'importance des dimensions régionales de l'EPT, les quatre bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation reçoivent un soutien pour jouer un rôle clé.

DECISION REQUISE

24. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être examiner une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 162 EX/7,
2. Accueille favorablement le rapport relatif au suivi du Forum mondial de Dakar sur l'éducation ;
3. Réaffirme sa volonté d'accorder une place importante et centrale au suivi du Forum mondial sur l'éducation dans le programme de l'UNESCO relatif à l'éducation ;
4. Invite le Directeur général à lui faire rapport à sa 164e session sur les progrès réalisés dans l'application et le suivi du Cadre d'action de Dakar, en particulier en ce qui concerne l'état d'avancement des plans d'action nationaux de l'EPT, l'élaboration d'une stratégie détaillée d'EPT, y compris l'Initiative mondiale et le plan concernant la communication et la mobilisation ;
5. Invite le Directeur général à maintenir la dynamique collective en ce qui concerne le suivi du Cadre d'action de Dakar, conformément aux priorités établies dans le Projet de stratégie à moyen terme 2002-2007 (31 C/4) et le Projet de programme et budget pour 2002-2003 (31 C/5).